



RAPPORT SOCIAL UNIQUE

2024



Le mot du DIRECTEUR

Le rapport social unique (RSU) est le fruit de la fusion des instances de dialogue social. Il a vocation à regrouper, pour chaque comité social d'administration (CSA), les données qui figuraient jusqu'alors dans le bilan social, le rapport de situation comparée relatif à l'égalité femmes-hommes et les rapports portant sur la santé et la sécurité au travail.

Le rapport social unique est public et sert de support au dialogue social.

L'établissement est très sensible à la qualité de vie au travail, dans la recherche d'un bien-être, de santé physique et mentale pour toutes et tous, au service de ses agents et usagers.

Michel LEROUX

L'emploi

Le recrutement

Les parcours
professionnels

La formation

Rémunérations

La Santé et la
sécurité au
travail

Organisation et
temps de
travail

L'action sociale
et protection
sociale

Le dialogue
social

SOMMAIRE

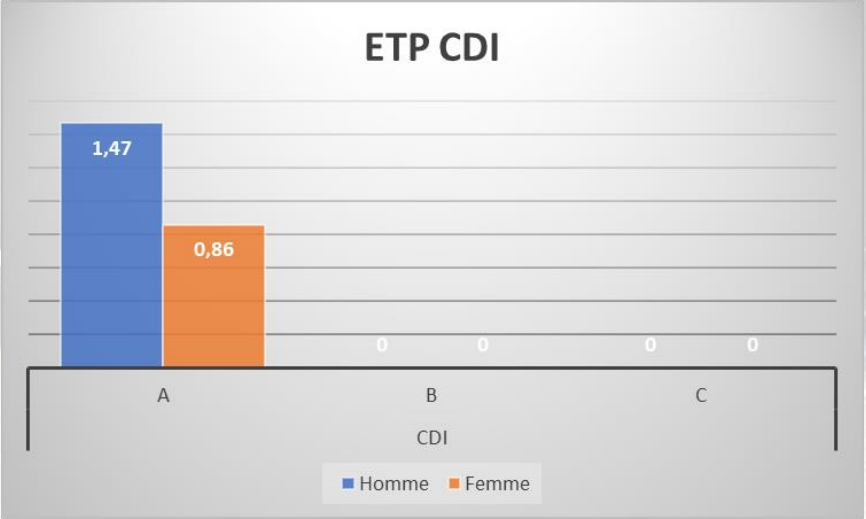
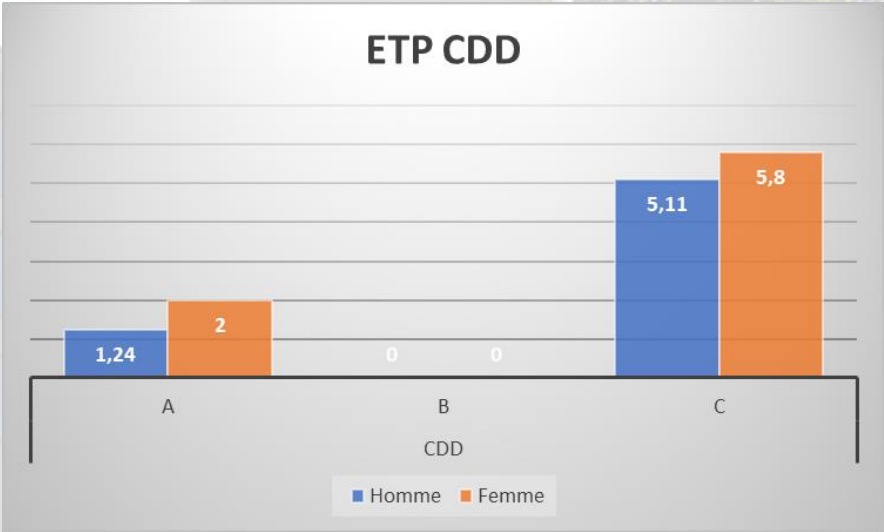
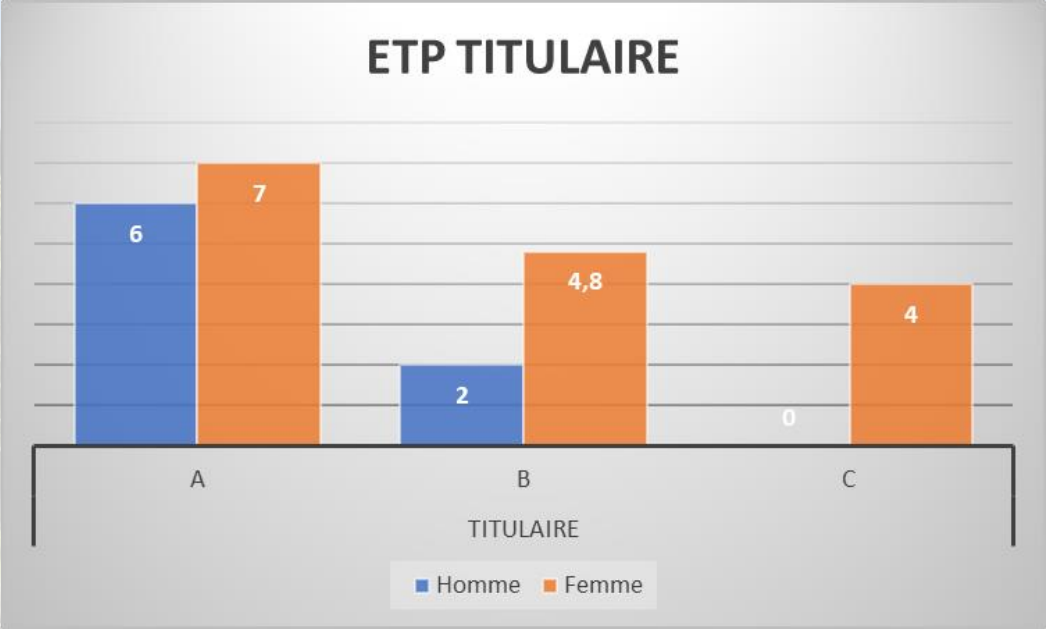


L'EMPLOI

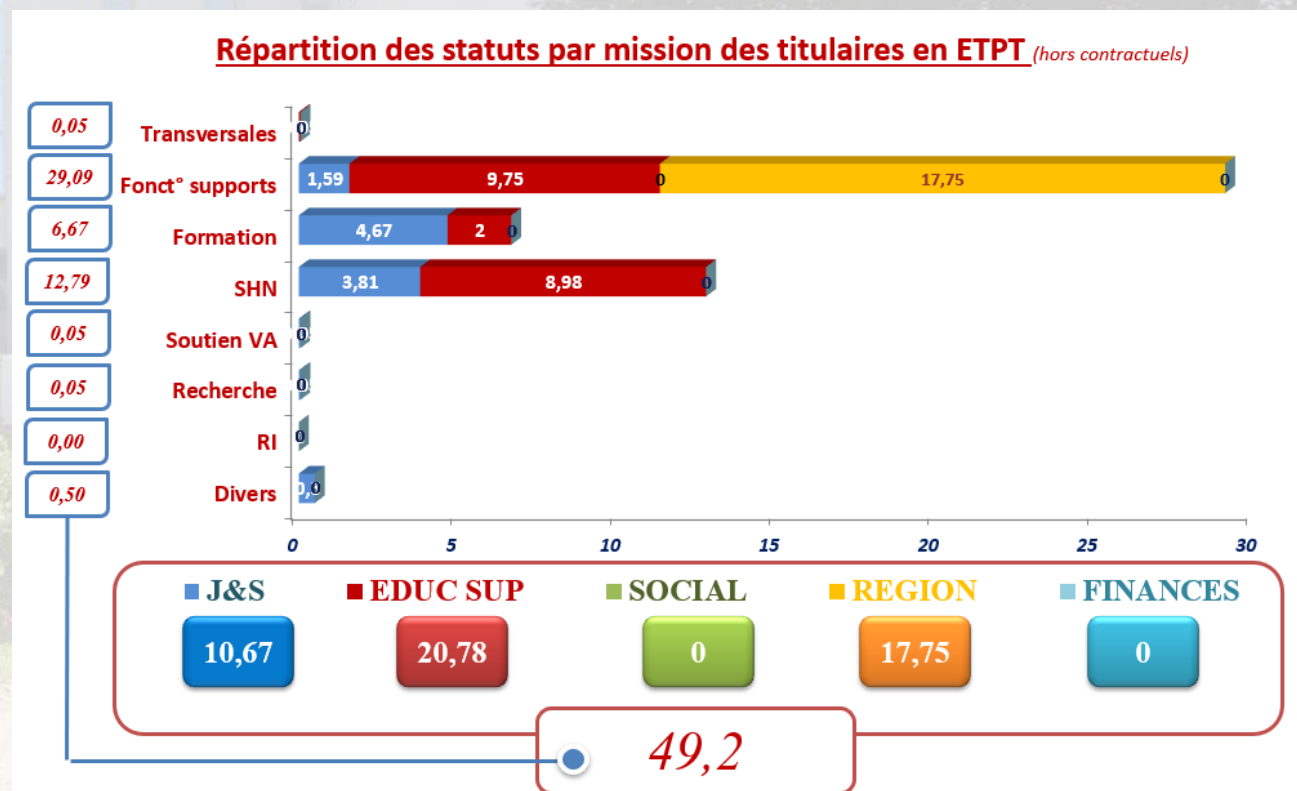
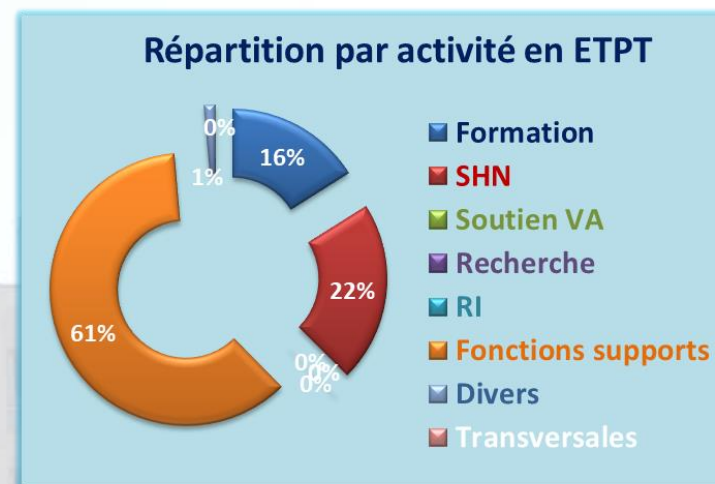
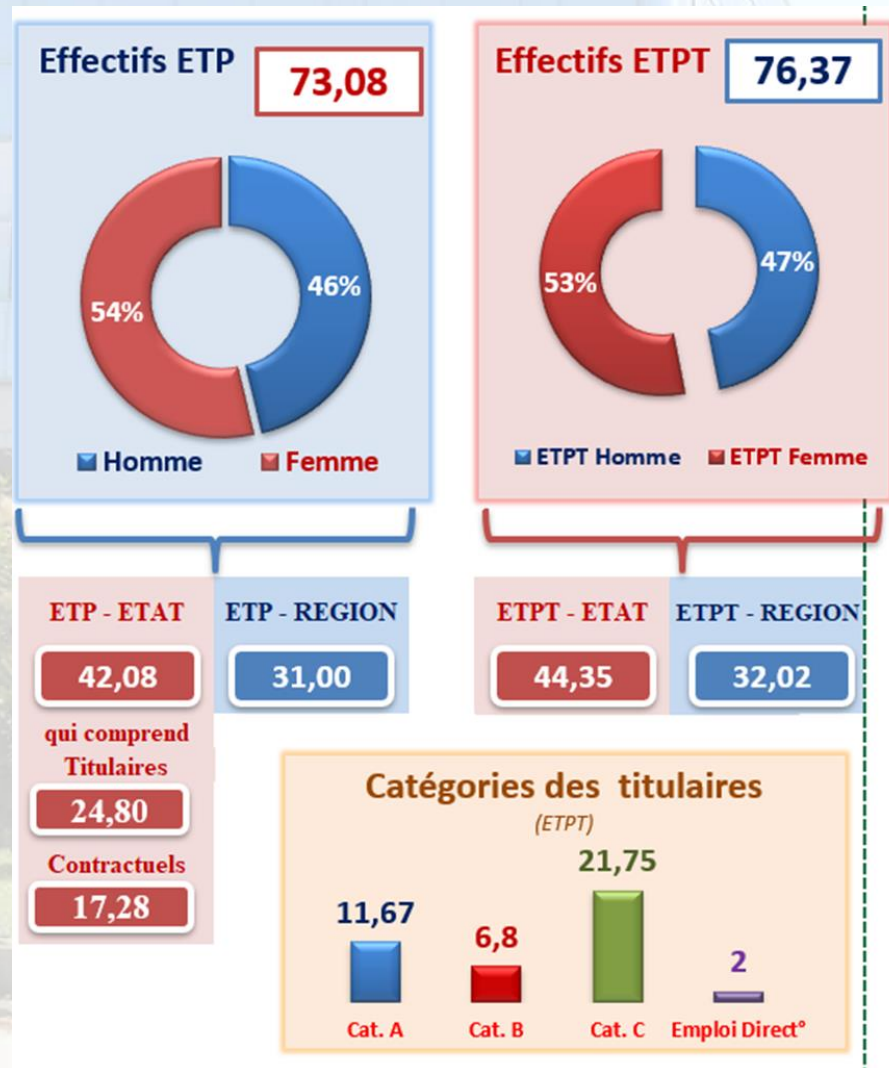
- ❖ Les effectifs physiques et les effectifs en équivalent temps plein
- ❖ Les caractéristiques des effectifs
- ❖ Les positions statutaires
- ❖ Les pyramides des âges
- ❖ Les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

ETP		Homme	Femme	TOTAL
TITULAIRE	A	6	7	13
	B	2	4,8	6,8
	C	0	4	4
CDI	A	1,47	0,86	2,33
	B	0	0	0
	C	0	0	0
CDD	A	1,24	2	3,24
	B	0	0	0
	C	5,11	5,8	10,91
TOTAL		15,82	24,46	40,28

EFFECTIFS ETAT



Synthèses de l'enquête effectifs / activité au 31 décembre 2024

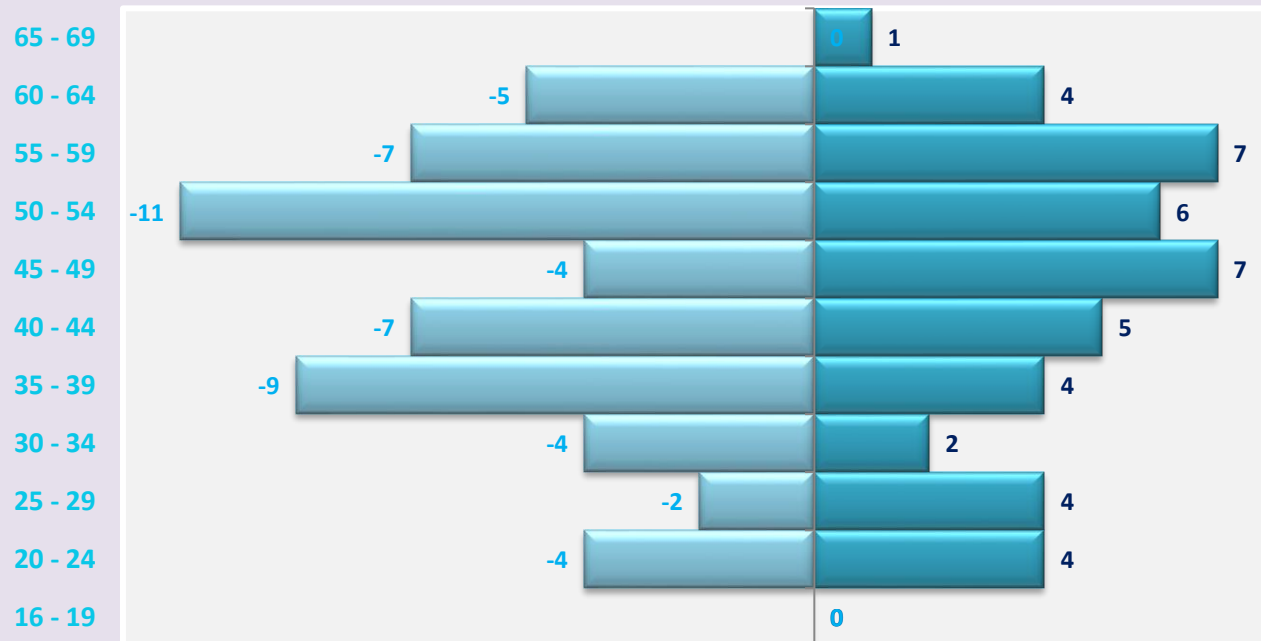


PYRAMIDE DES ÂGES – ÉTAT ET REGION

ÂGES MOYENS

Pyramide des âges

■ Femme ■ Homme



Âge moyen HOMME

44

Âge moyen FEMME

45

Âge moyen

45

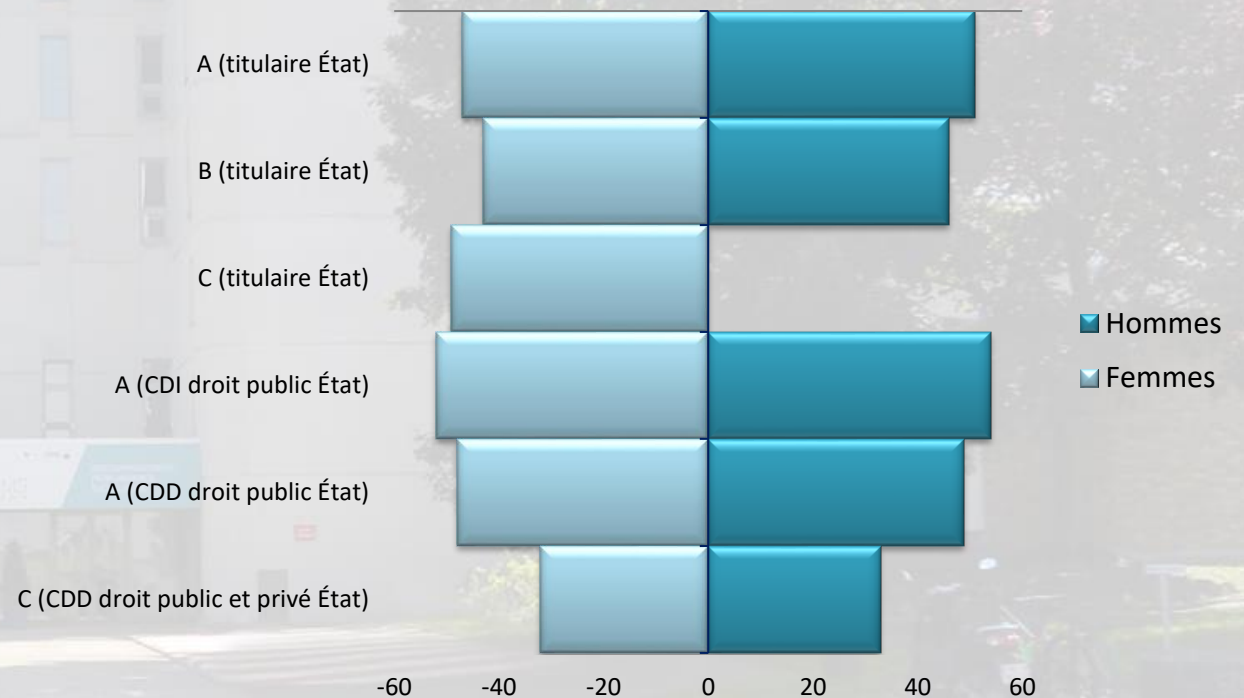
Durée moyenne au sein de l'établissement

6,46

PYRAMIDE DES ÂGES - ÉTAT

ÂGES MOYENS

		Hommes	Femmes	Total
		Age moyen	Age moyen	Age moyen
Titulaire État	A	51	47	49
	B	46	43	45
	C		49	49
CDI droit public État	A	54	52	53
CDD droit public État	A	49	48	48,5
	C	33	32	32,5



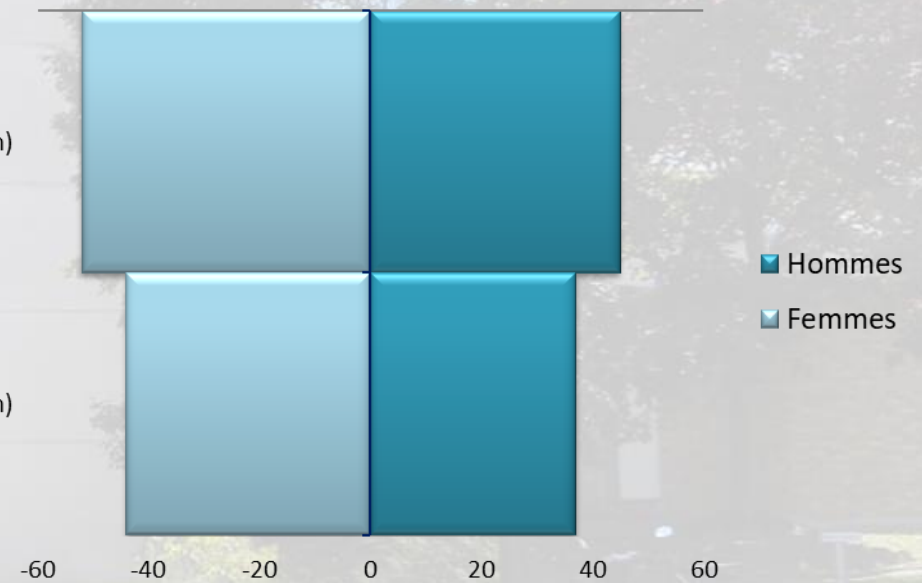
PYRAMIDE DES ÂGES - RÉGION

ÂGES MOYENS

		Hommes	Femmes	Total
		Age moyen	Age moyen	Age moyen
Titulaire Région	C	45	52	49
CDD droit public Région	C	37	44	40,5

C (titulaire Région)

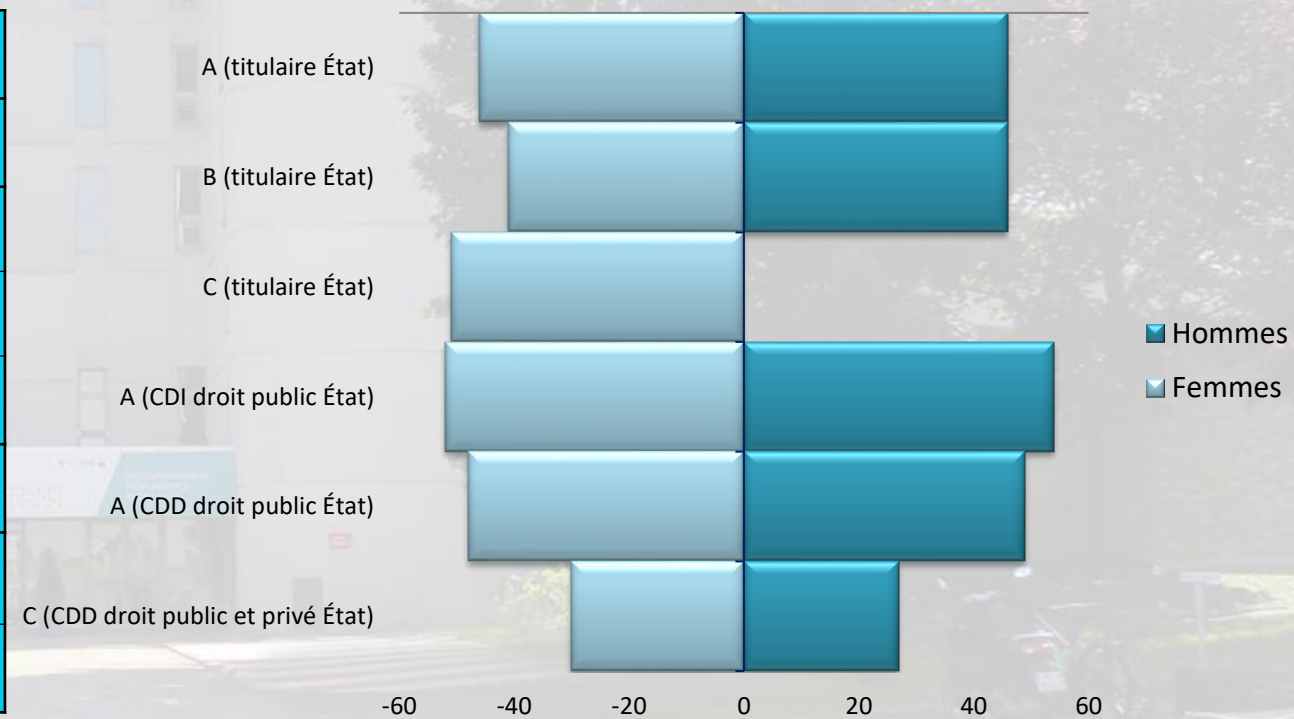
C (CDD droit public Région)



Pyramide des âges - ÉTAT

Âges médians

		Hommes	Femmes	Total
		Age médian	Age médian	Age médian
Titulaire État	A	46	46	46
	B	46	41	44
	C		51	51
CDI droit public État	A	54	52	53
CDD droit public État	A	49	48	48,5
	C	27	30	29



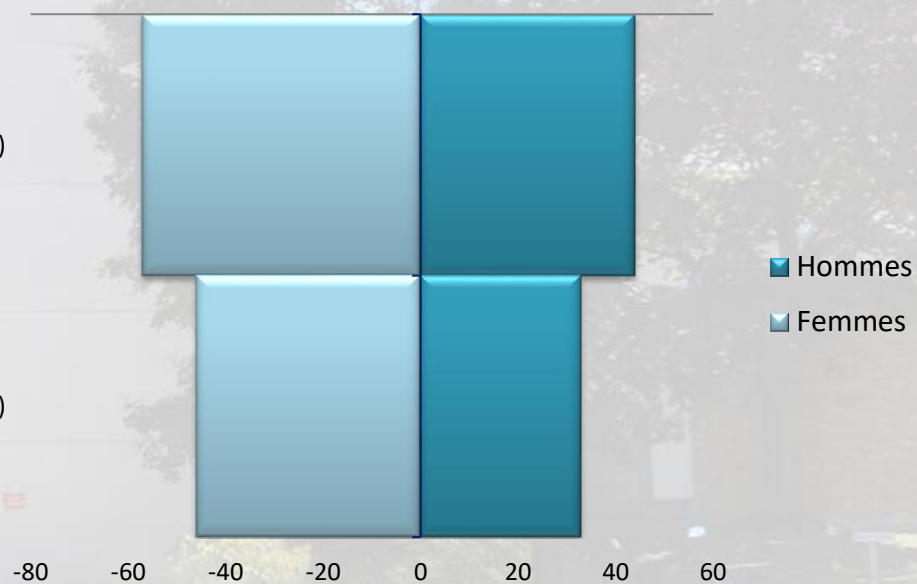
Pyramide des âges - RÉGION

Âges médians

		Hommes	Femmes	Total
		Age médian	Age médian	Age médian
Titulaire Région	C	44	57	51
CDD droit public Région	C	33	46	40

C (titulaire Région)

C (CDD droit public Région)



Les agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi en faveur des personnes handicapées

- La loi du 10 juillet 1987 en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés a fixé à tout employeur privé ou public d'au moins 20 salariés/agents à temps plein une obligation d'emploi de personnes handicapées égale à 6 % de son effectif total.
- Aujourd'hui, les employeurs publics peuvent s'acquitter de l'obligation légale d'emploi selon plusieurs modalités :
 1. L'emploi direct de personnes handicapées ;
 2. La réalisation de certaines dépenses prévues par le code du travail et donnant lieu au calcul d'unités déductibles (contrats de sous-traitance avec des entreprises employant des travailleurs handicapés, aménagement de postes de travail...) ;
 3. Le versement d'une contribution au FIPHFP depuis 2007, la déclaration à effectuer tient compte de l'effectif total rémunéré au 31 décembre 2024.
- Au 31 décembre 2024, l'effectif total rémunéré déclaré était de 46 agents (pour 41,37 ETP), ce qui correspond à un nombre légal de bénéficiaires de l'obligation d'emploi égal à 2 unités.
- L'effectif total déclaré des bénéficiaires de l'obligation d'emploi rémunérés au 31/12/2024 est égal à 1 unité.
- Le CREPS de Reims a déclaré, au titre de l'année 2024, 694,75 € de dépenses réalisées au titre du premier alinéa de l'article L323-8 du code du travail.
- Au vu de ces éléments, le CREPS a donc une contribution à régler de 4 057,25 €.



LE RECRUTEMENT

- ❖ Le recrutement de fonctionnaires
- ❖ Le recrutement pour pourvoir des emplois d'encadrement supérieur et de dirigeant
- ❖ L'apprentissage
- ❖ Les stagiaires

Le recrutement de fonctionnaires d'État

Somme de Effectif physique	Catégorie	Total général
Sexe	B	
Féminin	1	1
Total général	1	1

Corps des nouveaux arrivants

Nombre de Effectif physique	Sexe
Corps	Féminin
SAENES	1
Total général	1

LE RECRUTEMENT : EMPLOIS D'ENCADREMENT SUPÉRIEUR ET DE DIRIGEANT

Aucun recrutement en 2024

Le recours aux contractuels

Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi permanent au cours de l'année

Catégorie	Nombre
A	2
C	3
Total général	5

Type de contrat	Masculin	Féminin	Total général
AED		2	2
CDD Public	1	2	3
Total général	1	4	5

Nombre d'agents contractuels recrutés sur un emploi non permanent au cours de l'année

	Nombre
CDD Public	1
Féminin	1
Total général	1

Fondement juridique	Nombre
Pour répondre à des besoins temporaires	1
Total général	1

LES STAGIAIRES 2024

2 femmes de catégorie A
- PS ont été en formation
statutaire de janvier
2024 à août 2024.

1 homme de catégorie A
- PS a été en formation
statutaire de septembre
2024 à décembre 2024.

Organisme	Formations statutaires	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification
CREPS Ile de France	JOP Vivre Paris 2024	2 État	24 h 00	4,00	8,00	Du 08/01/2024 à 14 h 00 au 12/01/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers	Outil d'animation d'équipe	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 22/01/2024 à 14 h 00 au 26/01/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Politiques publiques interministérielles du sport et le développement des pratiques	2 État	1 h 30	0,25	0,50	Le 31/01/2024 de 9 h 30 à 11 h 00	T1
CREPS Ile de France	Modèle du sport français	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Du 12/02/2024 à 14 h 00 au 14/02/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Modèle du sport français	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Du 15/02/2024 à 09 h 00 au 16/02/2024 à 17 h 00	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Les équipements sportifs	2 État	1 h 30	0,25	0,50	Le 06/03/2024 de 10 h 30 à 12 h 00	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Les dispositifs jeunesse	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 03/04/2024	T1
CREPS de Poitiers	L'alliance éducative au service de l'accès à la performance sportive	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 08/04/2024 à 14 h 00 au 12/04/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers	Former, certifier, employer	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 22/04/2024 à 14 h 00 au 26/04/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Les sports de nature	2 État	1 h 30	0,25	0,50	Le 30/04/2024 de 10 h 00 à 11 h 30	T1
CREPS de Poitiers (distanciel)	Les nouvelles pratiques sportives	2 État	1 h 30	0,25	0,50	Le 14/05/2024 de 9 h 30 à 11 h 00	T1
CREPS de Poitiers	Clôture	1 État	18 h 00	3,00	3,00	Du 21/05/2024 à 14 h 00 au 24/05/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Poitiers	Accueil en formation	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 09/09/2024 à 14 h 00 au 13/09/2024 11 h 15	T1
CREPS des Pays de Loire	Socle métiers	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 16/09/2024 à 14 h 00 au 20/09/2024 11 h 15	T1
CREPS de Reims	Socle institutionnel	1 État	24 h 00	4,00	4,00	Du 23/09/2024 à 14 h 00 au 27/09/2024 à 11 h 15	T1
CREPS de Reims (visio)	Marque employeur	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 01/10/2024 de 14 h 00 à 15 h 30	T1
CREPS de Reims (visio)	Culture juridique et administrative	1 État	0 h 30	0,08	0,08	Le 01/10/2024 de 15 h 30 à 16 h 00	T1
CREPS de Reims (visio)	Enjeux et principe de la fonction publique	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 15/10/2024 de 14 h 00 à 15 h 30	T1
CREPS d'Aix en Provence	Inspection, contrôle, évaluation	1 État	19 h 30	3,25	3,25	Le 05/11/2024 de 14 h 00 à 15 h 30 (en visio) Du 12/11/2024 à 17 h 00 au 15/11/2024 à 12 h 00	T1
CREPS de Reims (visio)	Infrasport	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 07/11/2024 de 14 h 00 à 15 h 30	T1
CREPS de Reims (visio)	RNSPF	1 État	2 h 00	0,33	0,33	Le 21/11/2024 de 14 h 00 à 16 h 00	T1
CREPS de Reims (visio)	Hiérarchie des normes	1 État	2 h 00	0,33	0,33	Le 26/11/2024 de 14 h 00 à 16 h 00	T1
CREPS Reims (visio)	Formation statutaire LCA Osiris	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 28/11/2024 de 14 h 00 à 15 h 30	T1
TOTAL					46,24		



- ❖ Les avancements de grade et les promotions internes
- ❖ Les examens professionnels

LES PARCOURS PROFESSIONNELS

Concours et promotions

- Promotions par changement d'échelon ou de grade

Catégorie	Corps	Sexe	Grade	Nbr d'agents	Nbr de promus	Durée du grade entre 2 promotions
A	IJS	M	HC	1	1	HC à CE : 12 ans
A	CTPS	F	CN	1	0	CN à HC : 30 ans
A	PS	F	CN	4	0	CN à HC : 30 ans
A	PS	M	CN	4	0	
A	INFIRMIER	F	HC	1	0	Dernier échelon : 26 ans
A	AA	M	P	1	0	P à HC : 24 ans
A	AA	F	P	1	0	
B	SAENES	F	CE	1	0	Dernier échelon : 24 ans
B	SAENES	M	CS	1	1	CS à CE : 30 ans
B	SAENES	F	CS	1	0	
B	SAENES	F	CN	2	0	CN à CS : 30 ans
B	SAENES	M	CN	1	0	
B	TRF	F	CN	1	0	CN à CS : 30 ans
C	ADJAENES	F	PAL 1C	3	2	Dernier échelon : 19 ans
C	ADJAENES	F	PAL 2C	1	1	P2 à P1 : 24 ans
TOTAL				24	5	

■ Promotions 2024

Répartition des candidats aux concours, examens professionnels, tableaux d'avancement et listes d'aptitude :

Concours interne : 2 agents contractuels (catégorie A) ont obtenu les concours internes pour un de professeur de sports et pour un de CEPIJ.



- ❖ Le nombre d'agents en formation initiale et continue
- ❖ Les dépenses de formation
- ❖ Les types de formation dispensées
- ❖ Le nombre et la durée des formations

LA FORMATION

FORMATIONS

Organisme	Formations	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification	Coût 2024
ARS Grand Est	Hygiène et qualité des eaux des piscines accessibles au public	2 Région	6 h 30	1,08	2,16	Le 24/06/2024 de 9 h 00 à 17 h 00	T1	0,00 €
Bizness	Modernisation de la formation	7 État	3 h 00	0,50	3,50	Le 18/01/2024 de 9 h 00 à 12 h 00	T1	0,00 €
CREPS de Dijon	Préparation concours CEPJ	1 État	200 h 00	33,33	33,33	Du 01/01/2024 au 28/06/2024	T1	50,00 €
CREPS de Dijon (distanciel)	Les outils numériques des formateurs	1 État	6 h 00	1,00	1,00	Le 26/03/2024	T1	0,00 €
CREPS Dijon (visio)	Préparation concours professorat de sport	1 État	45 h 00	7,50	7,50	Du 04/11/2024 au 15/07/2025	T1	50,00 €
CREPS de Reims	PSC1	3 État 1 Région	7 h 00	1,17	4,68	Le 15/02/2024	T1	0,00 €
CREPS de Reims	PSC1	1 État	7 h 00	1,17	1,17	Le 21/03/2024	T1	0,00 €
CREPS de Reims	PSC1	4 État 1 contrat aidé	7 h 00	1,17	5,85	Le 16/05/2024	T1	0,00 €
CREPS de Reims	PSC1	2 État	7 h 00	1,17	2,34	Le 20/06/2024	T1	0,00 €
CREPS de Reims	PSC1	1 État	7 h 00	1,17	1,17	Le 10/07/2024	T1	0,00 €
CREPS de Reims	PSE1	1 État	35 h 00	5,83	5,83	Du 21/10/2024 au 25/10/2024	T1	0,00 €
CREPS Toulouse (visio)	Préparation concours IJS	1 État	6 h 00	1,00	1,00	Le 07/11/2024	T1	0,00 €
CREPS de Vichy	Préparation concours CTPS	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Le 30/01/2024 (visio), le 19/02/2024 et février et mars 2024 (6 webinaires de 2 h 00)	T1	A la charge de l'agent
Croix Blanche Aube	PSE1	1 État	7 h 30	1,25	1,25	Le 19/10/2024 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30	T1	80,00 €
Cyber Malveillance.gouv.fr	Agir pour contribuer à ma sécurité numérique et à celle de mon environnement	1 État	1 h 45	0,29	0,29	Le 28/03/2024	T1	0,00 €
DRAJES (CREPS de Reims)	Accompagnateurs à la VAE	3 État	10 h 30	1,75	5,25	Le 01/10/2024 de 9 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 16 h 30 / 17 h 00 et le 15/10/2024 de 9 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 15 h 30	T1	0,00 €
FPMD	Nouveau régime de certains congés pour raison de santé	2 État	3 h 30	0,58	1,16	Le 17/09/2024 matin	T1	290,00 €
Inetum (distanciel)	Formation et paramétrage d'Infinoë (application développée par la DGFIP, sert à transmettre les écritures budgétaires, comptables et financières)	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Entre janvier 2024 et juin 2024	T1	Pas de facture pour le moment (3 000 €)

FORMATIONS

Organisme	Formations	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification	Coût 2024
Mentor (webinaire)	Le CPF, un appui à ma posture de manager	1 État	0 h 40	0,67	0,67	Le 16/04/2024	T1	0,00 €
Ministère éducation Nationale (PNF)	Intégration de la chaleur et stress combinés à l'entrainement	1 État	35 h 00	5,83	5,83	Du 04/03/2024 au 08/03/2024	T1	0,00 €
Ministère (webinaire)	Violences conjugales et intrafamiliales	1 État	1 h 30	0,25	0,25	Le 14/03/2024 de 14 h 30 à 16 h 00	T1	0,00 €
Ministère (webinaire)	Accompagner les professionnels de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans l'exercice de leurs missions	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Les 22/03/2024 et 03/04/2024	T1	0,00 €
Ministère (CREPS de Dijon)	Formation - Prévention et traitement des faits de violences	2 État	10 h 30	1,75	3,50	Du 26/09/2024 à 9 h 30 au 27/09/2024 à 13 h 00	T1	0,00 €
MENJ	Administrateur de l'État : préparation de l'admissibilité	1 État	3 h 45	0,63	0,63	Le 09/12/2024 de 13 h 15 à 17 h 00	T1	Paielement en 2025
MENJ	Préparation de l'admissibilité	1 État	7 h 00	1,17	1,17	Le 19/12/2024 de 9 h 15 à 17 h 00	T1	Paielement en 2025
MRP et Martin BUCHHEIT	Montée des compétences MRP Grand Est : management de staff	1 État	12 h 00	2,00	2,00	Le 25/04/2024	T1	180,50 €
		1 État	6 h 00	1,00	1,00		T1	
NL Formation secourisme (CREPS de Reims)	Premiers Secours en santé Mentale	6 État	14 h 00	2,33	13,98	Du 11/03/2024 au 12/03/2024 de 9 h 00 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h 00	T1	1 542,00 €
NL Formation secourisme (CREPS de Reims)	Sensibilisation premiers secours en santé mentale	14 État 2 Région	2 h 00	0,33	5,28	Le 19/09/2024 de 9 h 30 à 11 h 30	T1	300,00 €
Rectorat (collège G. Braque à Reims)	Préparation concours SAENES	1 État	6 h 00	1,00	1,00	Le 23/01/2024 de 9 h 00 à 17 h 00 (12 h 00)	T1	0,00 €
Rectorat (collège G. Braque à Reims)	Préparation concours ADJAENES	1 État	7 h 00	1,17	1,17	Le 28/03/2024 de 9 h 00 à 17 h 00	T1	0,00 €
Rectorat (lycée R. Coppa à Reims)	Leviers accélérateurs de la transition écologique	1 État	6 h 00	1,00	1,00	Le 10/04/2024 de 9 h 00 à 17 h 00	T1	0,00 €
Rectorat de Reims	Préparation concours ADJENES rédaction d'une lettre administrative	5 État	7 h 00	1,17	5,85	Le 19/12/2024 de 9 h 00 à 17 h 00	T1	0,00 €
Région (lycée Libergier à Reims)	Apprentissage français - parcours FLE	1 Région	12 h 00	2,00	2,00	Les 12/01/2024 et 19/01/2024 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30	T1	0,00 €
Région (AFPA à Reims)	L'entretien du matériel pour les espaces verts	1 Région	18 h 00	3,00	3,00	Du 16/01/2024 au 18/01/2024	T1	0,00 €
Région (EPLEFPA à Saint-Laurent)	L'utilisation, l'entretien et la manipulation de la tronçonneuse en sécurité	1 Région	18 h 00	3,00	3,00	Du 23/01/2024 au 25/01/2024	T1	0,00 €

FORMATIONS

Organisme	Formations	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification	Coût 2024
Région (lycée Roosevelt à Reims)	Sauveteur Secouriste du Travail	1 Région	7 h 00	1,17	1,17	Du 23/01/2024 au 24/01/2024 de 8 h 30 à 17 h 00	T1	0,00 €
Région (distanciel)	Mieux se repérer dans l'univers des outils numériques en formation	1 État	6 h 30	1,08	1,08	Le 12/02/24 de 9 h 00 à 12 h 30, le 13/02/24 de 9 h 00 à 12 h 00, le 19/02/24 de 9 h 00 à 12 h 00 et le 20/02/24 de 8 h 30 à 12 h 00 (soit total 13 h 30)	T1	0,00 €
Région	Les arbustes : de la plantation à l'entretien	1 Région	21 h 00	3,50	3,50	Du 20/02/2024 au 22/02/2024	T1	0,00 €
Région (lycée Roosevelt à Reims)	La prévention de l'usure professionnelle en restauration collective	1 Région	7 h 00	1,17	1,17	Le 26/02/2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	0,00 €
Région	L'initiation et les principes de base en soudage	1 Région	18 h 00	3,00	3,00	Du 11/03/2024 au 13/03/2024	T1	0,00 €
Région	Formation d'intégration Catégorie C	1 Région	35 h 00	5,83	5,83	Du 14/03/2024 au 20/03/2024	T1	0,00 €
Région (Châlons)	Améliorer sa pratique pour gérer et animer un groupe	1 État	14 h 00	2,33	2,33	Du 08/04/2024 au 09/04/2024	T1	0,00 €
Région (lycée M. Chagall à Reims)	Les risques liés à l'utilisation et au stockage des produits chimiques	4 Région	12 h 00	2,00	8,00	Du 08/04/2024 au 09/04/2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	0,00 €
Région	S'initier à la pratique de facilitation graphique et animation	1 État	14 h 00	2,33	2,33	Du 15/04/2024 au 16/04/2024	T1	0,00 €
Région (Reims)	Recyclage Habilitation électrique B2 BR BC	1 Région	10 h 30	1,75	1,75	Du 06/05/2024 de 8 h 30 à 12 h 00 au 07/05/2024 de 8 h 30 à 12 h 00	T1	0,00 €
Région (lycée Avize)	Techniques de nettoyage mécanisé dans les locaux administratifs	3 Région	12 h 00	2,00	6,00	Du 13/05/2024 au 14/05/2024	T1	0,00 €
Région (lycée Eiffel à Reims)	Apprentissage français - parcours FLE	2 Région	56 h 00	9,33	18,66	Les 22/05/2024, 29/05/2024, 5/06/2024, 12/06/2024, 19/06/2024, 26/06/2024, 03/07/2024 et 10/07/2024 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 30	T1	0,00 €
Région (Châlons)	Recyclage Habilitation électrique BS BE Man	1 Région	14 h 00	2,33	2,33	Du 30/05/2024 au 31/05/2024 de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 45	T1	0,00 €
Région (lycée Clémenceau à Reims)	Techniques d'hygiène et de désinfection des locaux sanitaires	2 Région	6 h 00	1,00	2,00	Le 12/06/2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	0,00 €
Région (CNFPT à Troyes)	L'organisation d'une équipe de travail en restauration collective	1 Région	14 h 00	2,33	2,33	Du 12/06/2024 au 13/06/2024	T1	0,00 €
Région (CNFPT Reims)	Le développement de la confiance en soi : un atout pour les relations professionnelles	1 Région	14 h 00	2,33	2,33	Du 12/06/2024 au 14/06/2024	T1	0,00 €
Région (lycée Clemenceau à Reims)	Recyclage Habilitation électrique BS BE Man	2 Région	12 h 00	2,00	4,00	Du 20/06/2024 au 21/06/2024	T1	0,00 €
Région (CNFPT à Reims)	L'initiation et les principes de base en soudage	1 Région	18 h 00	3,00	3,00	Du 24/06/2024 au 26/06/2024	T1	0,00 €

FORMATIONS

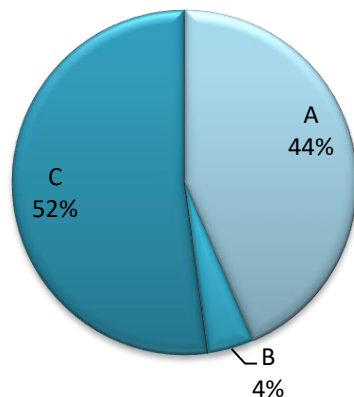
Organisme	Formations	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification	Coût 2024
Région (distanciel)	Le rôle et le positionnement en tant qu'encadrant de proximité	1 Région	12 h 00	2,00	2,00	Du 25/06/2024 au 26/06/2024	T1	0,00 €
Région (distanciel)	L'animation et l'encadrement d'une équipe au quotidien	1 Région	12 h 00	2,00	2,00	Du 04/07/2024 au 05/07/2024	T1	0,00 €
Région (distanciel)	Le management des situations relationnelles difficiles	1 Région	14 h 00	2,33	2,33	Du 12/09/2024 au 13/09/2024	T1	0,00 €
Région (lycée Roosevelt à Reims)	L'accueil du public en situation de handicap	1 Région	12 h 00	2,00	2,00	Du 19/09/2024 au 20/09/2024	T1	0,00 €
Région (lycée P. Bayen à Châlons)	Les menus végétariens en restauration scolaire	1 Région	6 h 30	1,08	1,08	Le 23/09/2024 de 8 h 30 à 11 h 45 et de 13 h 00 à 16 h 15	T1	0,00 €
Région (lycée Eiffel à Reims)	Apprentissage français - parcours FLE	1 Région	42 h 00	7,00	7,00	Les 02/10/2024, 09/10/2024, 16/10/2024, 20/11/2024, 27/11/2024, 04/12/2024 et 11/12/2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	0,00 €
		1 Région	48 h 00	8,00	8,00	Les 02/10/2024, 09/10/2024, 16/10/2024, 06/11/2024, 13/11/2024, 20/11/2024, 27/11/2024 et 04/12/2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	
Région (distanciel)	L'entrainement la conduite des entretiens managériaux	1 Région	14 h 00	2,33	2,33	Du 07/10/2024 au 08/10/2024	T1	0,00 €
Région (lycée R. Koppa à Reims)	Techniques manuelles de nettoyage et gestes, postures de travail	1 Région	12 h 00	2,00	2,00	Du 14/10/2024 au 15/10/2024 de 8 h 30 à 11 h 30 et de 13 h 00 à 16 h 00	T1	0,00 €
Région	L'entretien de recrutement	1 Région	6 h 00	1,00	1,00	Le 02/11/2024 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30	T1	0,00 €
Région (Avize)	Communication et relations professionnelles	1 Région	21 h 00	3,50	3,50	Les 07/11/2024, 15/11/2024 et 27/11/2024 de 9 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30	T1	0,00 €
Région (lycée J. Jaurès Reims)	MAC : maintien et actualisation des compétences SST	1 Région	7 H 00	1,17	1,17	Le 26/11/2024 de 8 h 30 à 17 h 00	T1	0,00 €
Région	L'entretien de recrutement	1 Région	6 h 30	1,08	1,08	Le 02/12/2024 de 10 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 00 à 17 h 30	T1	0,00 €
Région	MAC : maintien et actualisation des compétences SST	1 Région	6 h 00	1,00	1,00	Le 05/12/2024 de 8 h 30 à 17 h 00	T1	0,00 €
Région (Reims)	Recyclage Habilitation électrique BS BE Man	2 Région	12 h 00	2,00	4,00	Du 05/12/2024 au 06/12/2024	T1	0,00 €
Région Grand Est (Tomblaine)	Travailler sa posture d'accompagnement	1 État	14 h 00	2,33	2,33	Du 09/12/2024 au 10/12/2024	T1	0,00 €
Région (AFPA Montcy Notre Dame)	L'entretien du matériel pour les espaces verts	1 Région	18 h 00	3,00	3,00	Du 10/12/2024 au 12/12/2024	T1	0,00 €
RNSPF Creps de Dijon (distance)	Découvrir la plateforme LMS Moodle	1 État	21 h 00	3,50	3,50	Les 09, 16 et 23/04/2024	T1	0,00 €

FORMATIONS

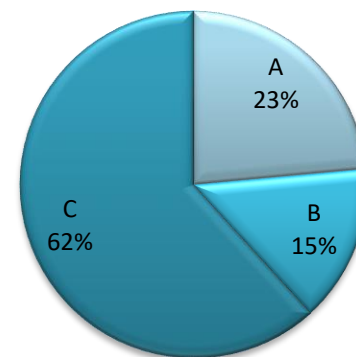
Organisme	Formations	Nombre agents concernés	Nombre d'heures pour la formation	Durée totale en jours pour un agent (1j = 6 h)	Durée totale en jours de formation pour tous les agents	Date (période janvier à décembre 2024)	Classification	Coût 2024
Réseau National du Service Public de Formation	Utilisation de l'intelligence artificielle dans nos pratiques professionnelles ou l'utilisation de nouveaux outils autour du numérique	3 État	12 h 00	2,00	6,00	Du 06/11/2024 au 07/11/2024	T1	0,00 €
		1 État	6 h 00	2,00	2,00	Le 06/11/2024	T1	
		2 État	3 h 00	2,00	4,00	Le 07/11/2024 matin	T1	
Maxime RIBERY	Initiation windows	3 Région	3 h 30	0,58	1,74	Le 31/10/2024 de 13 h 30 à 17 h 00	T1	0,00 €
SARL E-learning Touch	SPOC enseigner avec moodle et gérer son espace RNSPF	1 État	10 h 30	1,75	1,75	Du 01/01/2024 au 19/01/2024 (début le 10/11/2023)	T1	0,00 €
Take the plunge	Anglais	1 État	06 h 00	1,00	1,00	Les 01/02/24, 22/02/24 et 14/03/24 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	1 620,00 €
		1 État	12 h 00	2,00	2,00	Les 25/01/24, 01/02/24, 08/02/24, 15/02/24, 22/02/24 et 14/03/2024 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	
		1 État	12 h 00	2,00	2,00	Les 25/01/24, 08/02/24, 15/02/24, 22/02/24, 29/02/24 et 14/03/24 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	
		1 État	10 h 00	1,67	1,67	Les 25/01/24, 01/02/24, 08/02/24, 22/02/24 et 14/03/24 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	
		1 État	14 h 00	2,33	2,33	Les 25/01/24, 01/02/24, 08/02/24, 15/02/24, 22/02/24, 29/02/24 et 14/03/2024 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	
		1 État	10 h 00	1,67	1,67	Les 25/01/24, 08/02/24, 15/02/24, 22/02/24 et 29/02/24 de 14 h 00 à 16 h 00	T1	
Université de Lorraine	Introduction à la psychologie positive	1 État	35 h 00	5,83	5,83	Du 04/11/2024 au 08/11/2024	T1	0,00 €
TOTAL					286,93			4 112,50 €

FORMATIONS

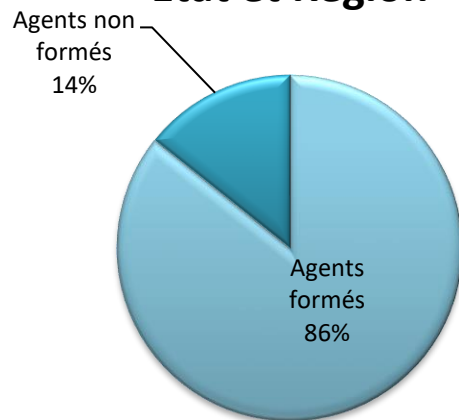
**Hommes (état ou région)
ayant suivi une formation**



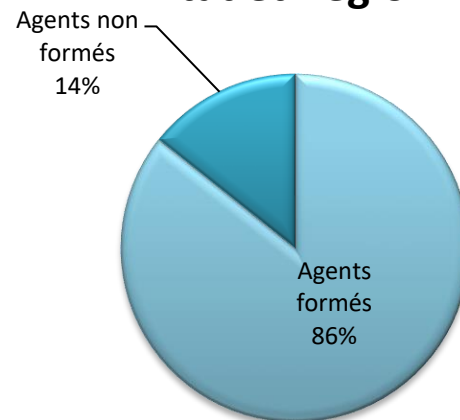
**Femmes (état ou région)
ayant suivi une formation**



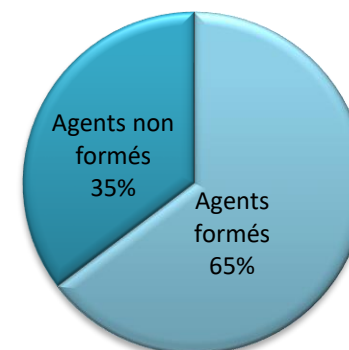
**Catégorie A
État et Région**



**Catégorie B
État et Région**



**Catégorie C
État et Région**



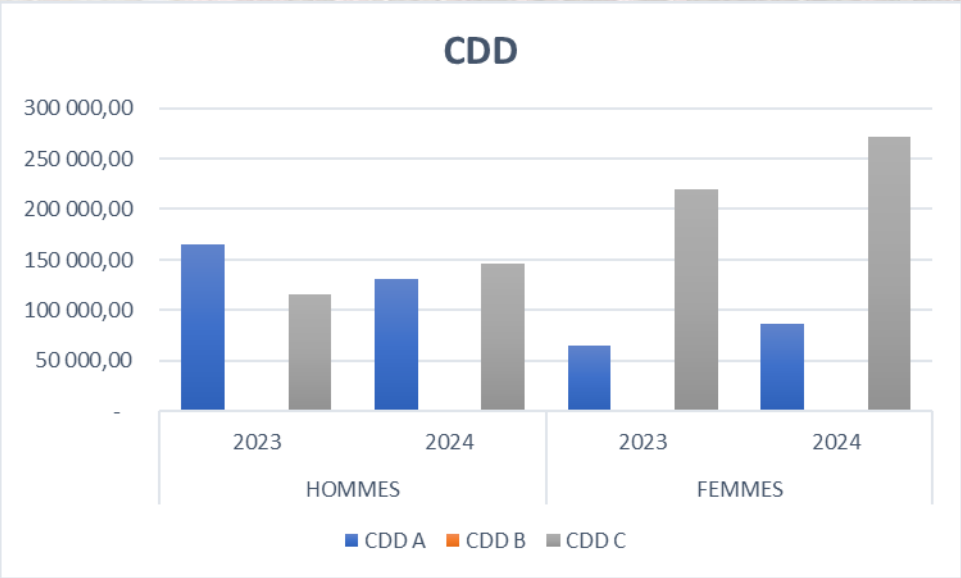
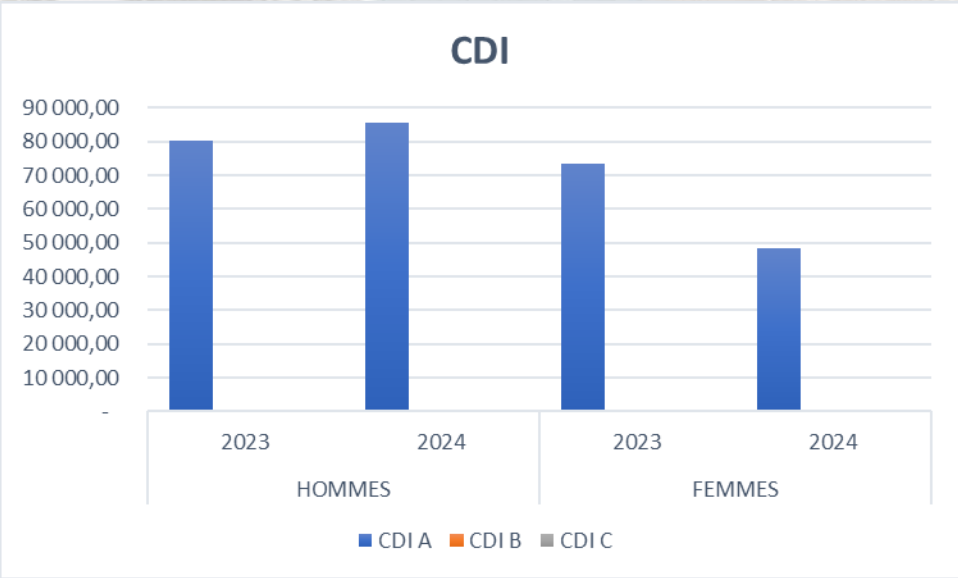
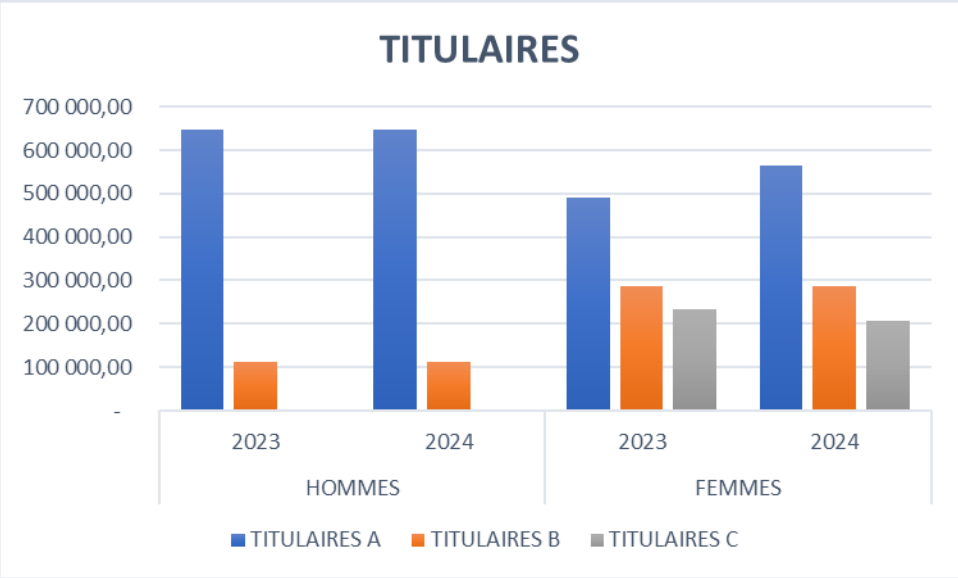


LA MASSE SALARIALE

- ❖ Les traitements indiciaires
- ❖ Les primes et indemnités
- ❖ La distribution des traitements et rémunérations
- ❖ La somme des dix plus hautes rémunérations

La masse salariale

		HOMMES		FEMMES		TOTAL	
AGENTS		2023	2024	2023	2024	2023	2024
TITULAIRES	A	648 531,24	646 497,91	489 995,24	565 739,51	1 138 526,48	1 212 237,42
	B	111 755,84	113 035,93	287 546,07	286 129,58	399 301,91	399 165,51
	C	-	-	234 031,91	207 644,50	234 031,91	207 644,50
TOTAL		760 287,08	759 533,84	1 011 573,22	1 059 513,59	1 771 860,30	1 819 047,43
CDI	A	80 200,20	85 573,43	73 533,24	48 560,48	153 733,44	134 133,91
	B	-	-	-	-	-	-
	C	-	-	-	-	-	-
TOTAL		80 200,20	85 573,43	73 533,24	48 560,48	153 733,44	134 133,91
CDD	A	165 187,52	131 469,46	65 286,36	87 202,55	230 473,88	218 672,01
	B	-	-	-	-	-	-
	C	115 889,28	145 995,05	219 848,49	271 457,01	335 737,77	417 452,06
TOTAL		281 076,80	277 464,51	285 134,85	358 659,56	566 211,65	636 124,07
TOTAL AGENTS		1 121 564,08	1 122 571,78	1 370 241,31	1 466 733,63	2 491 805,39	2 589 305,41

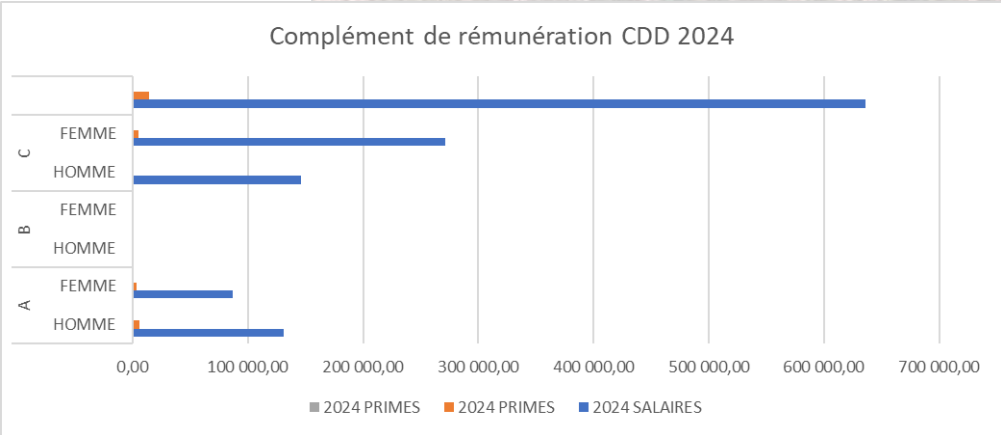
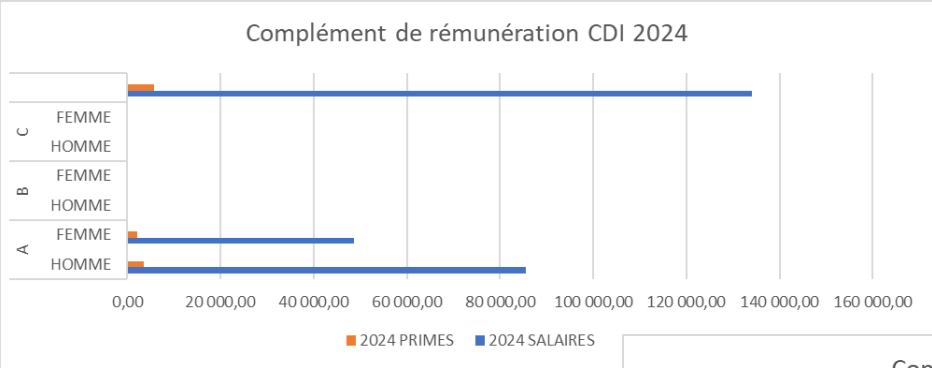
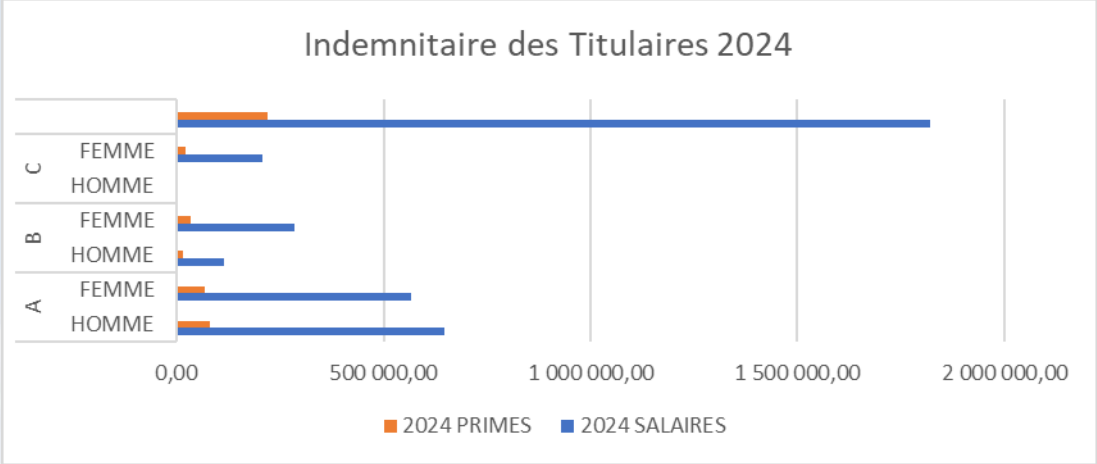


Part des primes et indemnités dans la rémunération des personnels (hors NBI, CSG, les indemnités de congés non pris)

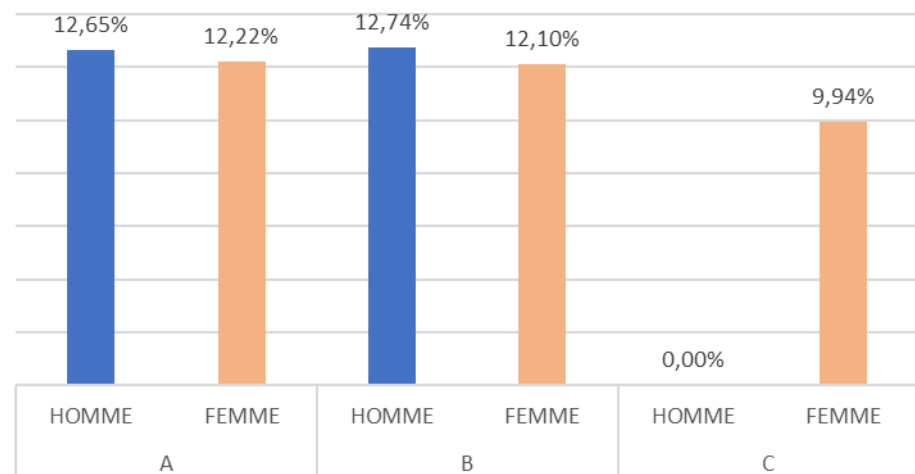
		2024		
TITULAIRES		SALAIRES	PRIMES	
A	HOMME	646 497,91	81 764,37	12,65%
	FEMME	565 739,51	69 111,14	12,22%
B	HOMME	113 035,93	14 399,98	12,74%
	FEMME	286 129,58	34 634,40	12,10%
C	HOMME	0,00	0,00	0,00%
	FEMME	207 644,50	20 631,48	9,94%
		1 819 047,43	220 541,37	12,12%

		2024		
CDI		SALAIRES	PRIMES	
A	HOMME	85 573,43	3 528,00	4,12%
	FEMME	48 560,48	2 167,20	4,46%
B	HOMME	0	0	0,00%
	FEMME	0	0	0,00%
C	HOMME	0	0	0,00%
	FEMME	0	0	0,00%
		134 133,91	5 695,20	4,25%

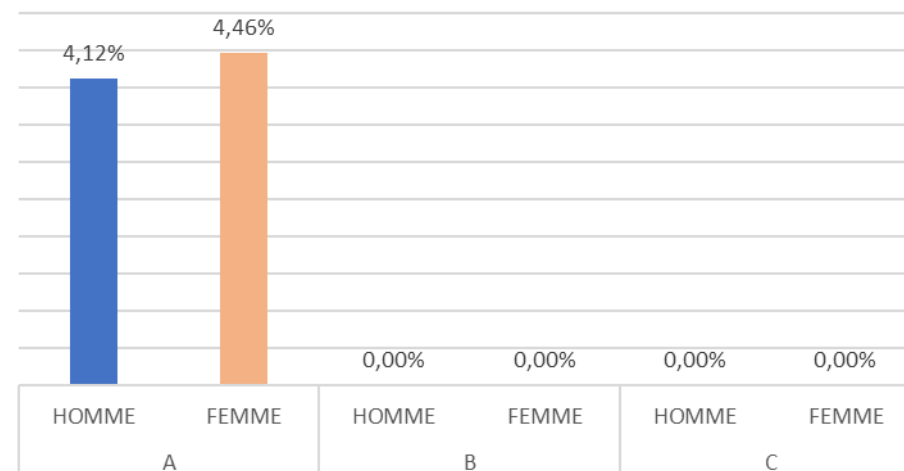
		2024		
CDD		SALAIRES	PRIMES	
A	HOMME	131 469,46	6 169,33	4,69%
	FEMME	87 202,55	3 301,99	3,79%
B	HOMME	0	0	0,00%
	FEMME	0	0	0,00%
C	HOMME	145 995,05	0	0,00%
	FEMME	271 457,01	4 775,93	1,76%
		636 124,07	14 247,25	2,24%



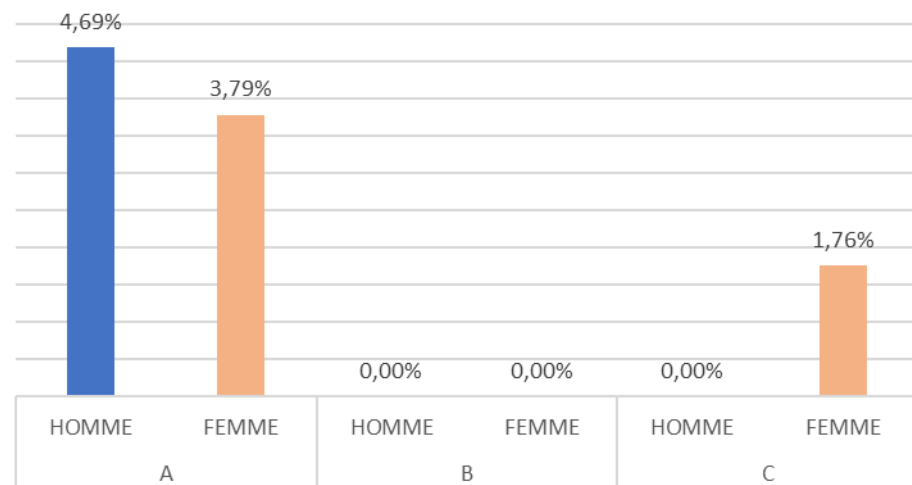
PRIMES TITULAIRES



PRIMES CDI



PRIMES CDD

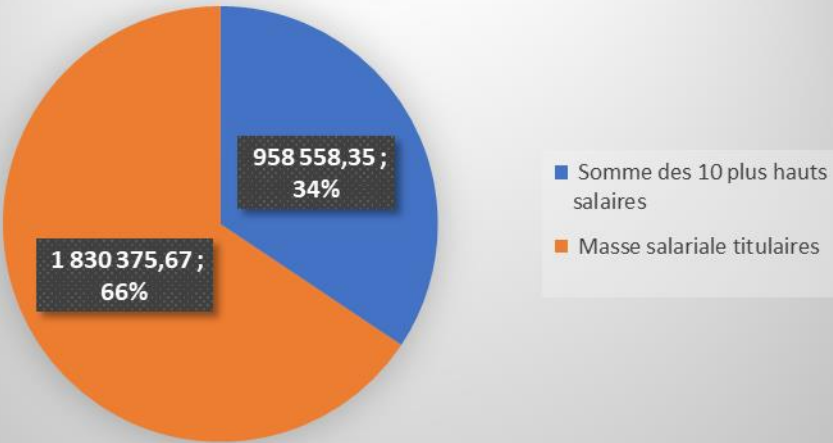


Taux = total indemnités/total employeur

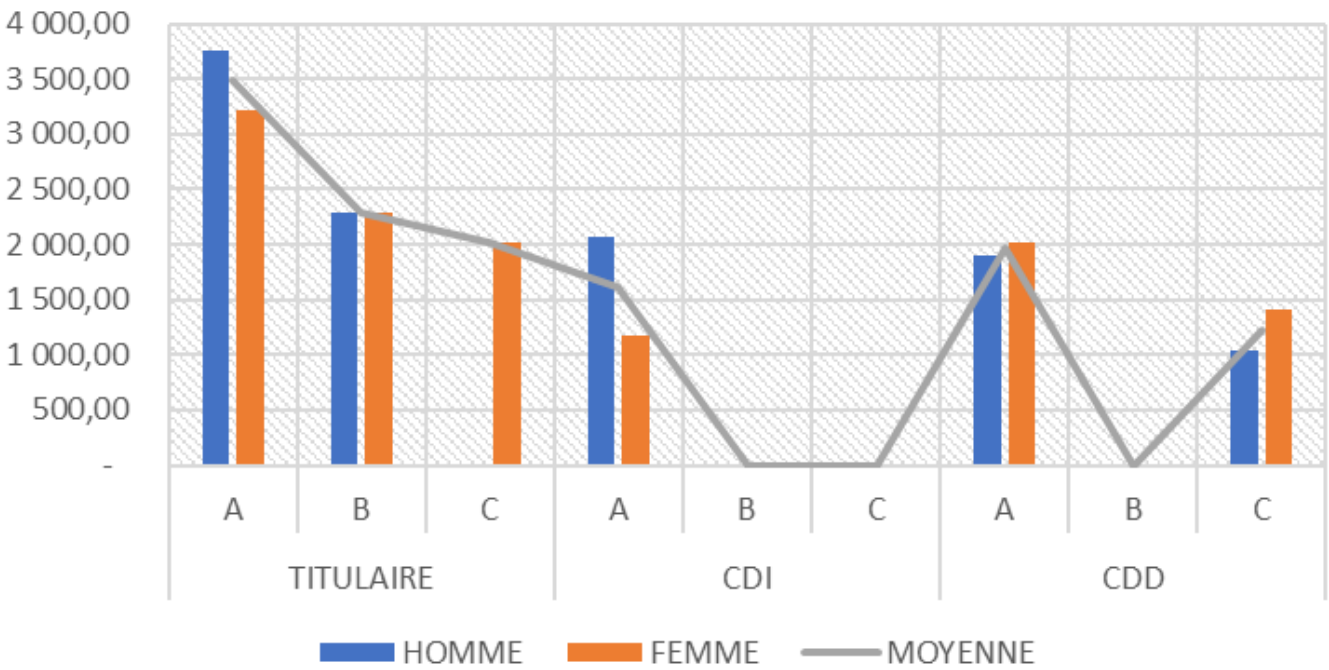
Distribution des rémunérations nettes

STATUT	CATEGORIE	HOMME	FEMME	MOYENNE
TITULAIRE	A	3 763,53	3 224,29	3 493,91
	B	2 289,09	2 286,80	2 287,95
	C	-	2 013,21	2 013,21
CDI	A	2 060,84	1 169,78	1 615,31
	B	-	-	-
	C	-	-	-
CDD	A	1 903,74	2 020,40	1 962,07
	B	-	-	-
	C	1 042,67	1 403,55	1 223,11

10 rémunérations les plus élevées



Rémunérations nettes moyennes 2024



La santé et la sécurité au travail

- ❖ La nature des risques professionnels
- ❖ Le nombre et la nature des accidents du travail, maladies professionnelles et affections
- ❖ Le nombre et la nature des arrêts de travail imputables au service
- ❖ Le nombre et la nature des signalements enregistrés

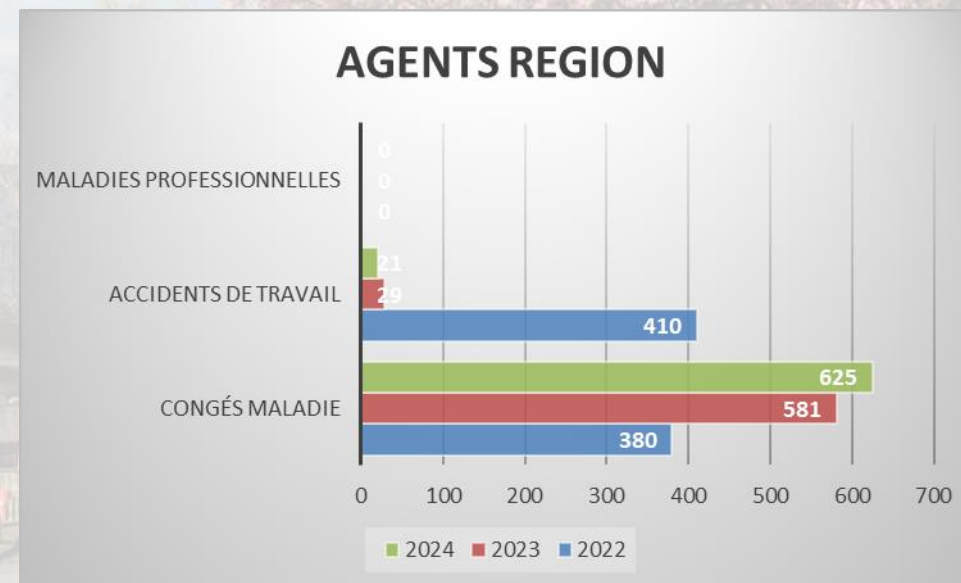


Le nombre et la nature des arrêts de travail imputables au service

AGENTS ETAT	2022	2023	2024
Congés maladie	680	552	431
Accidents de travail	0	21	16
Maladies Professionnelles	0	0	0

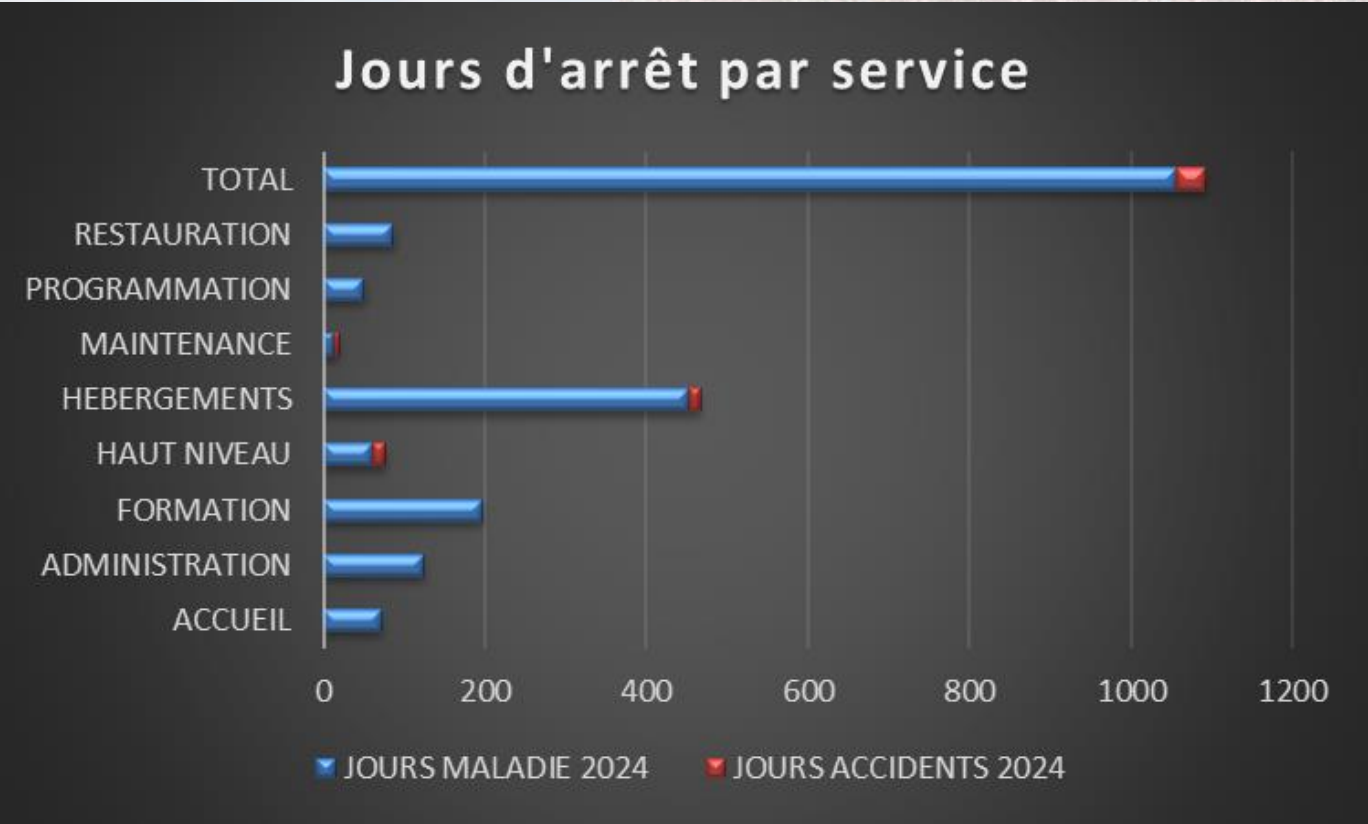


AGENTS REGION	2022	2023	2024
Congés maladie	380	581	625
Accidents de travail	410	29	21
Maladies Professionnelles	0	0	0



31 jours de carence ont été imputés aux agents Etat suite à une absence survenue au cours de l'année

SERVICES	JOURS MALADIE 2024	JOURS ACCIDENTS 2024
ACCUEIL	72	0
ADMINISTRATION	124	0
FORMATION	196	0
HAUT NIVEAU	61	16
HEBERGEMENTS	453	14
MAINTENANCE	13	7
PROGRAMMATION	50	0
RESTAURATION	87	0
TOTAL	1056	37



L'organisation du travail et l'amélioration des conditions et de la qualité de vie au travail

❖ Répartition des effectifs selon l'organisation du travail

QUALITÉ DE
VIE AU TRAVAIL



Répartition des effectifs selon l'organisation du travail

- ▶ **Travail de nuit :**
- ▶ 9 assistants d'éducation en contrat de droit public dont 3 femmes et 6 hommes
- ▶ **Annualisation du temps de travail :**
- ▶ Horaires atypiques notamment le weekend. Les personnels travaillant au service haut niveau y sont soumis.
- ▶ 9 agents ayant des missions d'encadrement et/ou de conception (5 femmes et 4 hommes) :
- ▶ En application de l'article 10 du décret du 25 août 2000, les personnels chargés de fonction de conception bénéficiant d'une large autonomie dans l'organisation de leur travail ou soumis à de fréquents déplacements de longue durée, ne sont pas soumis à un décompte horaire du temps de travail.
- ▶ (hors emplois supérieurs et dirigeants).

Comptes épargne-temps 2024

Nombre total de comptes épargne-temps ouverts au 31 décembre 2024

ETPEtat	(Tous)					
L'agent a-t-il un CET ouvert au 31 décembre	(Tous)					
Nombre d'agent ayant un CET ouvert au 31 décembre	Étiquettes de colonnes					
Étiquettes de lignes	A	B	C	(vide)	ED	Total général
(vide)						
M		12	2	7	2	23
20-29 ans				4		4
30-39 ans		1		1		2
40-49 ans		4	2	1	1	8
50-59 ans		6		1		7
60 ans et +		1			1	2
F		12	6	15		33
20-29 ans				5		5
30-39 ans		2	2	5		9
40-49 ans		4	2	1		7
50-59 ans		4	1	4		9
60 ans et +		2	1			3
Total général		24	8	22	2	56

Nombre total de jours stockés sur les comptes épargne-temps au 31 décembre 2024

Somme de Nombre total de jours stockés sur le CET au 31 décembre	Étiquettes de colonnes					
Étiquettes de lignes	A	B	C	(vide)	ED	Total général
(vide)						
M		152	77	0	105	334
20-29 ans				0		0
30-39 ans		0		0		0
40-49 ans		62	77	0	70	209
50-59 ans		90		0		90
60 ans et +		0			35	35
F		153	88,5	50		291,5
20-29 ans				0		0
30-39 ans		10	32,5	0		42,5
40-49 ans		77	34	0		111
50-59 ans		35	22	50		107
60 ans et +		31	0			31
Total général		305	165,5	50	105	625,5



ACTION SOCIALE

- ❖ Les montants des dépenses et leur nature
- ❖ Les types de prestations fournies notamment le logement
- ❖ Le nombre de bénéficiaires et leurs caractéristiques

BILAN ACTION SOCIALE 2024

Prestation et dépenses	2023	2024
	Montant	Montant
Aide au logement	400,00	458,00
Aide exceptionnelle	1 200,00	1 190,00
Prime de naissance	400,00	0,00
Prime de mariage ou Pacs	200,00	0,00
Prime de retraite	0,00	400,00
Allocation aux parents d'enfants handicapés	400,00	400,00
Aide au permis	0,00	0,00
Aide aux vacances (séjour)	2 350,00	2 134,60
Séjour linguistique	0,00	0,00
Accueil collectif de mineurs sans hébergement	402,00	424,00
Colonie de vacances	0,00	0,00
Séjour scolaire	50,00	0,00
Aide pratique sportive	975,00	1 110,00
Allocation rentrée scolaire	1 020,00	1 180,00
Aide à la cantine enfants	955,40	900,00
Aide aux transports enfants	0,00	0,00
Aide au frais d'essence (agent)	300,00	200,00
Cad'hoc 25 enfants (50 €) en 2023	1 250,00	1 050,00
Cad'hoc 21 enfants (50 €) en 2024		
Cad'hoc 41 adultes (100 €) en 2023	4 100,00	4 400,00
Cad'hoc 44 adultes (100 €) en 2024		
Spectacle	923,16	900,00
Décoration spectacle	0,00	41,22
TOTAL	14 925,56	14 787,82



LE DIALOGUE SOCIAL

- ❖ Les instances de dialogue social
- ❖ Les représentants du personnel
- ❖ Le nombre de réunions et de jours d'autorisation d'absence et le crédit de temps syndical alloué et utilisé
- ❖ Les moyens de toute natures effectivement accordés aux organisations syndicales
- ❖ Les négociations engagées et les accords signés
- ❖ Les recours formés auprès des commissions administratives paritaires
- ❖ Les jours de grève

LE DIALOGUE SOCIAL

Nombre de jours d'autorisations spéciales d'absences accordés pour participer aux réunions d'un organisme directeur ou au congrès d'un syndicat en application de l'article 13 du décret 82-447 du 28 mai 1982 : 2

Locaux syndicaux mis à disposition des organisations syndicales : 1

Nombre de jours non travaillés pour faits de grève correspondant à un mot d'ordre national ou local : 1

Nombre d'agents ayant fait grève : 4

L'organisation syndicale réunissait régulièrement ses membres en amont des commissions.

Le Directeur a toujours accédé favorablement à ces demandes non quantifiées sur l'année 2024.

Moyens humains accordés aux syndicats :

Nombre d'ETP de crédits de temps syndical effectivement utilisés.

Décharges + crédits d'heures :

- Décharge de 0,4 ETP (1 homme État) du 01/09/24 au 31/12/24

Instances de représentation et de concertation

Répartition par genre des représentants du personnel :

	Date	TITULAIRES						SUPPLEANTS					
		HOMME			FEMME			HOMME			FEMME		
		A	B	C	A	B	C	A	B	C	A	B	C
CSAE	13/02/2024	1		2			1						2
	21/05/2024	1		2			1						2
	22/10/2024	1		1			1						2
Formation spécialisée	13/02/2024	1		2			1						2
	22/10/2024	1		1			1						2

Nombre de réunions des instances représentatives du personnel :

- CSA : 3
- Formation spécialisée : 2

Nombre de reconvoctions du CTE rendues nécessaires à la suite d'un défaut de quorum ou de vote défavorable unanime des représentants du personnel : 0

Nombre de journée d'autorisation d'absences accordées pour siéger dans une instance de concertation visée au I de l'article 15 du décret 82-447 du 28 mai 1982 : 41

Nombre de journées d'autorisation accordées en application du II de l'article 15 du décret 82-447 du 28 mai 1982, pour participer à une réunion de travail convoquée par l'administration ou à une négociation : 16

Nombre de journées d'autorisation accordées en application de l'article 16 du décret 82-447 du 28 mai 1982 de crédit temps syndical : 0

Coût de la formation : 0,00 €